



Rapport Moral

2012 / 2013

Adaptation • Fidélité • Développement



Révéler la passion qui vous anime.

Voici un an, au congrès de la Baule, notre Assemblée générale élisait un nouveau comité directeur et m'exprimait sa confiance pour succéder à Jean Vintzel à la présidence de la Fédération.

Nous voici aujourd'hui rassemblés à nouveau pour faire un premier point d'étape et envisager les suites de notre engagement. Réaffirmer nos finalités fondatrices et enraciner notre programme d'actions des 4 années à venir dans ces finalités, tel a été le grand chantier de la saison 2012 – 2013.

Retour sur un chemin parcouru

Un passage de relais a été anticipé

Il nous faut d'abord rappeler combien ce passage de relais a été anticipé. Dès le début de l'année 2012, avec Jean Vintzel, nous lançons une consultation nationale pour préparer cette nouvelle mandature 2013-2016. Les réflexions des présidents de ligues, des présidents de comités départementaux, des groupes de jeunes dirigeants et d'agents de développement ont permis au comité directeur d'alors de synthétiser ce que tous les acteurs fédéraux reconnaissent comme des « bonnes pratiques ».

Le Congrès 2012 de la Baule

C'est à partir de ces travaux que je suis venu solliciter votre confiance l'année passée autour de trois mots-clés : **fidélité, adaptation et développement**, et autour d'un **programme de mandature** basé sur 11 axes de développement. Le congrès du centenaire de La Baule restera dans nos mémoires tant il fut chargé d'émotions, mais aussi d'orientations, d'engagements et de responsabilités pour une nouvelle équipe et un nouveau président fédéral.

Le nouveau bureau fédéral

C'est sans tarder que le nouveau bureau fédéral a été constitué : il est ainsi composé d'une secrétaire générale, d'un secrétaire général adjoint, d'une trésorière générale, de 7 vice-président(e)s, dont quatre sont dédiés aux activités fédérales, un au développement territorial et au projet éducatif, une à la formation, une au développement durable, à la santé et la solidarité, et enfin d'un conseiller en charge de la vie associative et d'une chargée de mission au développement dans les DOM-TOM et à l'international. Le bureau fédéral et le comité directeur sont donc en action. Chacun dans cette équipe a toute sa place pour assurer le lien avec nos territoires, avec les commissions nationales et surtout pour porter et accompagner les programmes de notre projet commun.

Un projet éducatif et un projet fédéral de développement 2013-2016

Je me dois maintenant de saluer et remercier toutes ceux qui se sont mobilisés pour construire, finaliser et formaliser les documents de référence sur lesquels repose et reposera toute notre action. Le premier est notre **projet éducatif** : il est le recueil des valeurs et des finalités qui sont les nôtres, qui qualifient notre affinité, donnent du sens à notre action et justifient donc toute la raison d'être de notre Fédération. Le second document de référence est notre **projet de développement fédéral 2013-2016** qui reprend les finalités du projet éducatif et décline ensuite nos 11 axes de développement en 33 programmes et 124 actions que nous prévoyons de mettre en œuvre.

Ce fut un travail aussi immense qu'indispensable. Non seulement, il aura eu un effet mobilisateur de tous les acteurs fédéraux, mais il nous apporte également plus de crédibilité et de reconnaissance de nos partenaires.

C'est avec une belle unanimité que l'assemblée générale a adopté ce Projet de développement fédéral le 17 mars 2013, dans le cadre des Assises de printemps de Villeneuve d'Ascq.

Le séminaire d'Autrans

Il nous fallait ensuite nous assurer une **organisation et des méthodes de travail efficaces**. Tel a été l'objectif du séminaire organisé à Autrans les 11 et 12 juillet dernier qui a réuni le Bureau national, les cadres d'Etat et les cadres du siège fédéral. Un schéma d'organisation a été élaboré collectivement qui tient compte de l'évolution du contexte fédéral et d'une gestion des ressources humaines adaptée pour travailler mieux et pour travailler ensemble en vue de la mise en œuvre du projet de développement fédéral.

Les commissions nationales

La mise en route des commissions nationales aura été un processus long qui a retenu très tôt l'attention du comité directeur. L'enjeu est d'importance : il s'agit en effet de mobiliser des acteurs fédéraux issus de tous nos territoires et de garantir l'avenir en assurant suffisamment de renouvellement. Aujourd'hui, des groupes de travail, les commissions institutionnelles et celles chargées des activités sont en place, chacun autour d'un « **responsable national** ». Ce que nous attendons de nos commissions est essentiel et ambitieux. Les membres nouvellement nommés ont ainsi reçu pour mission de coordonner les activités et de porter les projets éducatif et de développement au cœur de leur préoccupation. Dans cet exercice, ils sont accompagnés d'un vice-président en charge des activités, d'un vice-président délégué en charge d'une coordination d'activités et d'un délégué du comité directeur référent pour l'activité, ces derniers garantissant l'adéquation entre le développement de l'activité et le projet.

Ce processus a abouti à l'organisation d'un séminaire dédié aux membres des commissions nationales qui s'est tenu à Saint-Sébastien sur Loire ce mois d'octobre dernier.

Voici retracées les grandes étapes qui nous ont conduits logiquement et méthodiquement jusqu'à ce jour. La Fédération a aujourd'hui une organisation nationale solide, une feuille de route claire et formalisée pour fédérer les énergies. Je viens ici vous en rendre compte, mais je dois aussi vous demander à tous, dans vos associations, comités et ligues, de relayer cette politique commune. Plus que jamais nous aurons besoin de cohérence et de solidarité entre tous les acteurs fédéraux.

Réflexions sur l'état de la Fédération : état des lieux et analyse globale de notre environnement

Après ce retour sur le chemin parcouru, il nous faut maintenant évoquer le contexte général dans lequel notre Fédération évolue.

Une situation économique difficile pour tous

Le premier constat est celui d'une situation économique difficile pour tous. Le budget des ménages, le budget de nos associations, comme celui de nos instances fédérales nationales et territoriales sont économiquement dépendants. A tous les niveaux, il nous faut continuer à proposer une politique tarifaire accessible (le juste prix pour le juste service) qui reflète notre vocation solidaire et sociale. Nous avons engagé maintenant une réforme de la tarification de nos titres d'appartenance et des affiliations. Elle doit être poursuivie et étendue à l'ensemble de nos ressources. Accessibilité, équité, efficacité et cohérence sont des mots-clés qui devront nous guider à tous les niveaux car nous devons à nos associations et licenciés une gestion économe et efficace de leurs contributions. Les budgets fédéraux qui vous seront soumis iront dans ce sens.

Des aides publiques resserrées

L'autre conséquence d'une économie difficile réside dans la réduction des aides publiques. Pour cette année 2013 le soutien de notre ministère de tutelle au titre de la convention d'objectifs « sport » est en retrait. Notre demande de subvention au titre du Centre National pour le Développement de la Vie Associative (CNDVA) a été rejetée. Nos activités culturelles et artistiques continuent de pâtir d'un manque de reconnaissance du ministère de la Culture. Dans nos territoires, il nous revient aussi quelquefois des signes négatifs sur les soutiens du CNDS.

De notre côté, nous aurons à faire des efforts pour nous assurer une plus grande autonomie, notamment par la recherche de partenaires privés nouveaux. Mais nous devons aussi être attentifs à la continuité des soutiens publics dont nous avons besoin. Prochainement, je rencontrerai nos partenaires du ministère chargé des sports pour finaliser la convention pluriannuels d'objectifs qui devra nous engager pour cette période quadriennale. Je dirai notre ferme engagement dans le partenariat qui nous lie, je dirai aussi notre sentiment que l'aide publique, tant financière qu'en moyens humains - cadres d'Etat -, nous est indispensable pour jouer efficacement notre rôle, mais qu'elle ne nous semble pas toujours être partagée équitablement.

Au niveau local et territorial, je vous demande à tous de montrer notre détermination. Les soutiens publics que nous pourrions perdre en ces temps difficiles seront plus tard encore plus difficiles à retrouver.

De nouveaux partages des compétences à venir

Un autre point d'attention doit aussi être évoqué : celui des évolutions de compétences dans le champ des activités sportives, de jeunesse, d'éducation populaire, artistiques et culturelles. Le jeu de rôles entre les partenaires publics et associatifs et de nouveaux partages des compétences vont se découvrir prudemment.

Entre l'Etat et les collectivités territoriales, le contour précis des compétences des différents acteurs territoriaux n'est pas encore strictement défini. On comprend déjà que chacun cherchera les économies, même si la clause générale de compétence des collectivités territoriales dans nos domaines ne semble pas être remise en cause officiellement.

Entre l'Etat et les acteurs associatifs, l'année 2013 a été marquée par la mise en place, non sans quelques difficultés, du Conseil National des Sports. Il devra proposer une réforme législative en matière sportive à échéance du second semestre 2014. Cette réforme impactera la gouvernance du

sport français dans son ensemble, mais sans doute aussi le mode d'organisation des fédérations sportives, comme leurs relations avec l'Etat.

Malheureusement, notre Fédération comme les autres fédérations affinitaires ne seront pas directement représentées dans cette instance. Nous saurons toutefois tirer les leçons du passé pour dénoncer toute tentative qui viserait à marginaliser notre Fédération.

La reconnaissance de la FSCF...

Ces derniers propos me conduisent à évoquer l'indispensable travail pour la reconnaissance de notre Fédération auprès de nos partenaires institutionnels.

Auprès des ministères

L'exercice 2012-2013 a été particulièrement marqué par divers rendez-vous importants avec des ministères. Les réunions « convention d'objectifs » au ministère des Sports, de la Jeunesse, de l'Education populaire et de la Vie associative (MSJEPVA), l'audience avec le conseiller technique du Premier Ministre chargé de la Jeunesse, des Sports et de la Vie associative, les entretiens avec la conseillère « cohésion sociale » du Ministre délégué chargé de la Ville, la directrice de la jeunesse, du lien social et de la vie associative de l'Agence nationale pour la Cohésion Sociale et l'Egalité des chances et le conseiller technique du ministère des Outre-mer. Tous ces rendez-vous sont des motifs de satisfaction, tant par l'accueil attentif qui a été réservé à la Fédération que par les perspectives de collaboration et d'accompagnement de ses actions.

Plus que jamais nous devons affirmer notre présence et notre action sur le terrain, tant au niveau national que dans les territoires auprès des collectivités territoriales et leurs élus.

Au sein du mouvement sportif

La reconnaissance des fédérations multisports et affinitaires, et donc de la FSCF, se pose aussi au sein du mouvement sportif et constitue un sujet d'inquiétude. L'assemblée générale du Comité National Olympique et Sportif Français, qui s'est tenue cette année, s'est traduite par la non élection de représentants des fédérations affinitaires au sein du conseil d'administration. Cette situation pose la question de la défense des intérêts du sport pour tous. Elle inquiète aussi sur la diversité du mouvement sportif, sur la liberté de chaque association de s'affilier ou de chaque pratiquant d'être licencié à la fédération de son choix. Nous condamnerons évidemment toute tentative hégémonique sur les pratiques sportives ou culturelles de nos concitoyens. La FSCF est une fédération historique et fondatrice du CNOSF. Elle continue à travailler au sein du collège des fédérations et unions affinitaires ou multisports, à construire un projet commun pour un mouvement sportif uni, mais divers. La FSCF saura aussi défendre ses valeurs et ses projets quand il le faudra, où il le faudra et avec qui il le faudra.

De plus, il faut insister sur les nombreuses relations que la FSCF entretient avec les grands réseaux associatifs du champ culturel, artistique, de jeunesse, comme sportifs. Ces collaborations sont riches et positives. A titre d'exemple et tout particulièrement, je veux citer les contacts fructueux entrepris avec l'UGSEL.

Même si la période et l'environnement actuels peuvent s'avérer délicats, nous ne dérogerons pas à nos engagements : fidélité, adaptation et développement.

Un premier plan de 31 actions prioritaires

Nous avons construit et fait partager par les acteurs fédéraux notre projet fédéral de développement 2013-2016. Sa mise en œuvre constitue notre chantier prioritaire. Il sera mis en œuvre au fur et à mesure de la mandature, mais, sans tarder, 31 actions sur les 124 ont été retenues pour constituer un plan d'actions prioritaires. Un comité de pilotage et de suivi a été mis en place pour en garantir la mise en œuvre. Pour chacune de ces actions, en accord avec notre directrice des services et notre directrice technique nationale, j'ai désigné un chef de projet qui pilotera ces actions en liaison avec les élus compétents.

Sans reprendre ici la totalité de ces 31 actions prioritaires, il nous faut évoquer les chantiers déjà en cours qui relèvent de notre volonté d'adaptation permanente. Deux chantiers relèvent de nos outils et notre siège social est le premier.

La rénovation du siège fédéral

La saison passée, le comité directeur a validé le processus de rénovation du siège fédéral. Des travaux sont d'abord impératifs pour répondre à des obligations législatives imposant une mise en conformité des locaux pour l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite (PMR). Un cabinet d'architecte a été sollicité pour la réalisation d'un diagnostic et faire des propositions d'adaptation. Ce projet, outre la mise aux normes PMR, permettra une amélioration de la fonctionnalité de notre siège, une gestion plus économe et globalement une optimisation de notre patrimoine immobilier.

La refonte du site internet

Un deuxième chantier est celui de la refonte de notre site internet. J'ai demandé aux élus responsables et à nos services de réfléchir à un projet global pour adapter notre outil aux enjeux d'aujourd'hui, mais aussi de demain. Notre site « internet » est un outil indispensable qui doit promouvoir l'image et les actions de notre Fédération qui souffre encore d'un manque de notoriété. Il doit être refondé aussi en cohérence avec les besoins de gestion de nos bases de données, l'amélioration de notre communication avec nos instances territoriales et la gestion et la promotion de nos activités.

A l'écoute de nos partenaires publics...

Notre effort d'adaptation se traduit aussi par notre écoute permanente de nos partenaires publics, notre engagement et notre concours à la mise en œuvre des politiques publiques. Notre projet de développement fédéral fait une bonne part à ces actions de « service public partagé ».

Pour le service civique et les emplois d'avenir

Nos programmes attachés à la santé, à la cohésion sociale ou au développement durable sont de cette nature. Nous apportons aussi notre concours aux politiques d'emploi des jeunes.

Notre programme dédié au service civique est déjà engagé et je signerai avec Madame la Ministre chargée des sports, au début du mois de décembre, une convention pour la mise en œuvre de 80 emplois d'avenir dans un premier temps.

Pour la réforme des rythmes scolaires

L'autre dossier d'actualité est aussi celui de la réforme des rythmes scolaires. Nous ne pouvons que partager l'objectif d'un meilleur aménagement des temps scolaires et périscolaires répondant aux intérêts de l'enfant. Nous voyons pourtant remonter de nos associations les difficultés découlant de la mise en œuvre de cette réforme. Nous croyons aussi que des opportunités existent pour mieux faire. Notre Fédération a des atouts pour participer aux temps périscolaires. Nous avons une offre de multi-activités, tant sportive qu'artistique et culturelle. Nous avons une expérience reconnue dans la formation des animateurs de jeunesse. Nous avons des expériences réussies au travers des « Espaces Loisirs Itinérants » (ELI). Je pense aux programmes de certaines de nos ligues et même de plusieurs comités départementaux, et surtout aux collaborations qu'un certain nombre de nos associations affiliées ont pu déjà arrêter avec leurs communes.

Nous pouvons être présents auprès des collectivités locales pour mener à bien leurs projets. Nous savons faire, pouvons et voulons faire ! Mais il faut le dire à nouveau : notre participation au service public partagé avec l'Etat ou les collectivités territoriales doit s'accompagner d'une légitime reconnaissance de notre action. Notre engagement n'est pas conditionné, il est inscrit dans notre projet éducatif et notre projet de développement, mais nos réussites seront à la mesure des moyens publics qui seront déployés. Nos licenciés sont aussi des contribuables qui financent déjà l'action publique et il n'est ni dans la vocation, ni dans les possibilités de nos associations, de supporter le coût des politiques publiques.

L'optimisation de notre gouvernance

L'adaptation de la FSCF est aussi dans l'optimisation de notre gouvernance. Des réformes législatives sont attendues pour la fin de l'année 2014 qui auront un impact sur notre organisation politique, donc sur nos statuts et règlements tant nationaux que territoriaux. Nous ne sommes pas dans l'urgence, mais sur un tel sujet nous nous devons d'anticiper. J'ai déjà évoqué la réforme tarifaire en cours qu'il est indispensable de mener à son terme. Il faut le redire, les efforts de cohérence ont pour but de renforcer toutes nos instances territoriales pour qu'elles puissent toutes contribuer efficacement à notre développement. L'année passée, au Congrès de la Baule, nous saluons la création d'une nouvelle ligue à la Réunion. Aujourd'hui, nous avons de bons espoirs de voir une nouvelle ligue se constituer dans le sud de la France, là où nous évoquions un « désert fédéral ». Nous saurons accompagner ces efforts, car c'est toujours en étant au plus proche de nos associations et en répondant mieux aux attentes de nos licenciés que nous assurerons notre avenir.

Quatre défis en guise de conclusion

Pour terminer, après avoir évoqué les événements significatifs de la saison écoulée, la situation de notre Fédération dans son environnement et le plan d'actions prioritaires fixé par le comité directeur, je souhaite, avec le comité directeur fédéral, vous proposer quatre défis nouveaux pour cette mandature.

Plus 20 agents de développement pour nos instances territoriales

Nos ligues et comités qui ont pu ces dernières années s'appuyer sur ces personnels fédéraux nous montrent bien les conditions du succès. Le rôle des agents de développement est d'assurer un contact permanent entre nos instances territoriales et nos associations affiliées, d'être à leur écoute et développer les services utiles à nos licenciés. L'engagement de nos élus territoriaux mérite d'être accompagné et soutenu. J'ai demandé à la direction technique nationale d'accompagner les projets de création d'emploi d'agent de développement. Aujourd'hui, il leur est proposé un regroupement annuel de formation et de mutualisation de bonnes pratiques. Ils constituent ainsi déjà un véritable réseau de compétences au service du développement fédéral. Je veux ici les saluer et les remercier.

Plus 20 000 licenciés pour quantifier notre développement

Ces dernières années nos effectifs licenciés sont en légère régression, au mieux en stagnation. Il nous faut créer une véritable inflexion. Notre développement ne doit pas être qu'un mot. Il se mesurera par le nombre de nos associations affiliées et par le nombre de licences et titres d'appartenance que nous délivrerons. Cet objectif correspond clairement à notre vocation qui est de toucher le plus grand nombre. Plus nous serons nombreux, plus nous aurons les moyens de porter efficacement notre projet.

Plus 100 000 euros de ressources de partenariats privés

Des efforts ont déjà été faits et nous avons des partenaires privés fidèles et engagés, et je veux les en remercier. Nous devons amplifier nos efforts pour dégager de nouvelles ressources pour notre développement et assurer une part significative d'autonomie financière.

Une qualité de service à tous les niveaux

Ce doit être un objectif permanent. Nos objectifs quantitatifs ne doivent pas nous effrayer, ils seront nos indicateurs de résultat, mais ils n'auront de sens que s'ils s'inscrivent dans nos valeurs, notre projet éducatif de qualité. Il ne faut pas opposer objectifs quantitatifs et qualitatifs. Ils sont liés, car ce sont des services de qualité qui assureront nos résultats quantitatifs.

Enfin, un dernier mot pour rappeler que la qualité est celle aussi de l'investissement de chacun qui doit s'exercer de façon conviviale. Nous devons tous créer et cultiver le « plaisir de travailler ensemble », composante fondamentale de notre Fédération.

« Travailler ensemble ! » Je vous le demande aussi à vous tous, délégués des associations affiliées réunis en assemblée générale, comme je l'ai déjà demandé aux dirigeants de nos ligues et comités départementaux. Soyez tous les porteurs du projet de développement fédéral ! Soyez tous les promoteurs de votre Fédération et nous réussirons ensemble !

Christian Babonneau

Président général de la FSCF